

## Entrepreneur menuisier | Entrepreneuse menuisière (Compagnons du Devoir)

### La passion du bois



### Formation adulte

Vous avez plus de 18 ans ?

Vous cherchez à vous former tout en travaillant ?

L'alternance est la solution idéale pour acquérir les compétences nécessaires à la pratique d'un métier.

Artisan du bois, vous effectuez des travaux de menuiserie intérieure et extérieure sous les directives d'un professionnel. Vous fabriquez, réparez et installez fenêtres, portes, placards, escaliers, boiseries, planchers et parquets...

Mesurer, découper, assembler et poser les pièces : vous manipulez et travaillez le bois et les matériaux dérivés du bois, mais vous utilisez aussi du plastique, de l'aluminium et des matériaux composites.

Comme menuisier accompli, vous êtes en mesure de respecter les contraintes du maître d'œuvre et de choisir les matériaux adaptés ; vous connaissez les nouveaux produits et techniques existantes ; vous êtes capable de lire les plans, calculer les dimensions et suivre un cahier des charges.

Vous participez à l'organisation de l'atelier ou du chantier, vous apportez aussi expertise et conseils et proposez des avant-projets. Enfin, vous maîtrisez les techniques de finition et vous savez respecter les normes de sécurité et dominer la codification relative au métier.

Le métier de menuisier est un mélange de créativité, de dextérité et de technicité.

## Les valeurs des Compagnons du Devoir

*"Le métier ne se limite pas à un savoir-faire : c'est une culture, un savoir-être. Un métier, c'est une histoire, des hommes, un langage, des écrits, des ouvrages laissés par les anciens".*

## Journée type

Vous analysez le besoin, choisissez le matériau adapté à la demande et au travail à réaliser.

Le trusquin, le compas, l'équerre et la règle sont les outils que vous utilisez pour mesurer et tracer les dimensions nécessaires à la confection des pièces.

Suivant le plan de montage, vous découpez, sciez, rabotez et poncez les pièces. Vous les assemblez et ajoutez la couche de finition en veillant à l'étanchéité et en évitant les problèmes de structure.

Vous procédez ensuite au montage et à l'installation finale des ouvrages sur chantier.

S'agissant d'un métier en évolution, vous vous tenez au courant des nouvelles tendances et techniques.

## Débouchés

Au bout de 3 ans de formation, vous pouvez choisir de :

- Créer votre propre entreprise de menuiserie
- Travailler dans une menuiserie, pour une entreprise de construction ou dans le secteur public (services communaux de travaux, régie de bâtiments...)
- Vous perfectionner dans une technique propre à la menuiserie
- Compléter votre expérience par la mobilité en entamant un « Tour de France » encadré par les Compagnons du Devoir

## Qualités

### Quelles qualités devez-vous posséder pour être menuisier ?

Vous devez être résistant et en bonne condition physique, être minutieux, créatif et polyvalent, respecter les règles de sécurité, avoir un bon niveau de communication, être capable de travailler en collaboration et avoir le sens du commerce.

### Quelles qualités développerez-vous pendant votre formation ?

Vous allez développer votre potentiel d'adresse et votre méthode de travail, votre sens du partage, des responsabilités et de l'organisation, et acquérir des compétences en gestion.

## Détails sur la formation:

**Horaire:**

Les horaires ne sont pas encore fixés. Ils vous seront communiqués par le pôle Construction.

## Programme:

### 1<sup>ère</sup> année (préparatoire 260h)

- Formation à la sécurité de base en construction (FDB 12h) La formation à la sécurité de base est obligatoire pour une majorité des travailleurs du secteur de la construction, dont les apprenants en formation. Une attestation de suivi est délivrée par l'efp à chaque apprenant ayant suivi l'entièreté du module de formation (12 heures). L'apprenant qui n'a pas reçu cette formation obligatoire (apprenant absent à la formation organisée par l'efp ou apprenant pas encore inscrit aux cours au moment de l'engagement en entreprise) doit être inscrit par son employeur auprès d'un organisme de formation à la sécurité de base au plus tard dans le mois qui suit sa date d'engagement.
- Organisation du chantier - Travaux en hauteur (12h)
- Analyse, préparation et communication (40h)
- Contrôle du support et prises de mesures sur chantier (12h)
- Isolation, étanchéité à l'air et à l'eau, nœuds constructifs (12h)
- Usinage et assemblage de base sans profilage (60h)
- Approche des machines à commande numérique (12h)
- Parquetage - Lambris (32h)
- Faux-plafonds/cloisons/gîtage (12h)
- Quincaillerie pour menuiserie intérieure et pose simple (16h)
- Pose de menuiserie intérieure (16h)
- Quincaillerie pour menuiserie extérieure et pose simple (4h)
- Isolation, étanchéité à l'air et à l'eau, nœuds constructifs, pose de menuiserie extérieure (20h)

### 2<sup>ème</sup> année (272h)

- Esprit d'entreprendre et compétences entrepreneuriales (8h)
- BIM, outils numériques & gestion de chantiers (4h)
- Fonctionnement de l'entreprise de construction (60h)
- Techniques des escaliers balancés (28h)
- Techniques spécifiques des menuiseries intérieures (24h)
- Tableur Excel et métrés appliqués (16h)
- Usinage et assemblage de base avec profilage (52h)
- Réalisation de portes intérieures (36h)
- Escalier à palier et réalisation escalier droit (44h)

### 3<sup>ème</sup> année (264h)

- Aspects financiers - Offre de prix (16h)
- Technologie et mode d'exécution (4h)
- Documents de référence, unités de mesure et code de mesurage (12h)
- Plan de sécurité et santé (12h)
- Analyse technique et offres de prix - Travaux dirigés (32h)
- Création d'entreprise et législation - Environnement (4h)

- Ouverture administrative du chantier (4h)
- Plannings (12h)
- Tolérances et normes spécifiques (4h)
- Pathologies (4h)
- Gestion de l'exécution technique du chantier (24h)
- Aspects financiers – Frais généraux d'entreprise et coefficient d'entreprise (4h)
- Gestion administrative et financière du chantier d'exécution (20h)
- Esprit d'entreprendre et compétences entrepreneuriales (4h)
- Création d'entreprise et législation (32h)
- Aspects comptables financiers et fiscaux (52h)
- Gestion commerciale (12h)
- Suivi du projet technique (12h)

## Pratique en entreprise

Vous devrez être occupé dans la profession pour laquelle vous vous formez en concluant une **convention de stage rémunérée** avec une entreprise formatrice **avant le 30 novembre**.

Le référent stage est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est présent pour vous orienter, vous aider dans vos recherches de stages. Il est chargé des aspects administratifs et veille au bon déroulement de votre formation en entreprise.

## Certification

A l'issue des 3 ans de formation, l'apprenant obtient un diplôme chef d'entreprise homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi qu'un certificat de gestion. Par ailleurs, il est possible d'obtenir dès la fin de la 2<sup>ème</sup> année un CECAF (Certificat de Compétences Acquis en Formation) « Menuisier d'intérieur » & un CECAF « Placer des éléments de menuiserie extérieure ».

A l'issue du module FDB : obtention d'une attestation « Formation à la sécurité de base en construction ».

## DETAILS SUR LA FORMATION

Diplôme d'Entrepreneur menuisier et  
Certificat de gestion

**Prix:** 325 euros par an

**Matériel à acquérir pour suivre la  
formation:** +/- 300/325 €

**Durée:** 3 ans

Pratique en entreprise obligatoire pour  
chaque année de formation

**Plus d'informations :** 0800 85 210 -  
[info@efp.be](mailto:info@efp.be)

## CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir 18 ans accomplis au 31/12 de l'année  
d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation  
scolaire à cette date ET répondre à l'une des  
conditions suivantes :

- 4ème année secondaire réussie dans  
l'enseignement général, technique ou  
artistique (CESI/CE2D)
- 6ème année secondaire réussie dans  
l'enseignement professionnel (CE6P ou CQ6P)
- Certificat d'apprentissage
- Examen d'admission aux conditions  
générales (CESI/CE2D)

**ET :**

- Fournir l'attestation d'entretien auprès du  
Prévôt de la Maison des Compagnons du  
Devoir de Bruxelles préalable à l'inscription.  
**IMPORTANT :** la confirmation des  
Compagnons du Devoir est obligatoire pour  
accéder à cette formation. Prenez contact  
avec les Compagnons du Devoir avant toute  
demande d'inscription.

**Plus d'informations?**

- [Téléchargez la brochure](#)
- **site web:**  
[www.compagnons-du-devoir-belgique.com](http://www.compagnons-du-devoir-belgique.com)
- **email:** [belgique@compagnons-du-devoir.com](mailto:belgique@compagnons-du-devoir.com)
- **Tel:** 0498 35 40 44